Des voix: Oh, oh!

M. le vice-président: A l'ordre. Les députés tiennent certainement à ce que le ministre termine ses remarques.

L'hon. M. Lang: Monsieur le président, je préfère ne pas répondre à d'autres questions du député de Prince Edward-Hastings car ma modestie souffre de devoir le faire de cette façon.

Des voix: Oh. oh!

L'hon. M. Lang: A l'heure actuelle, notre situation dans le monde est telle que les prix des grains fourragers, du colza et du blé sont élevés. Ce fait est de grande importance pour les producteurs car les grains parviennent aux marchés d'exportation en quantité record. Nous pouvons dire aux producteurs de répandre des engrais autant qu'ils le peuvent en termes de production. Tant qu'ils produisaient pour des silos qui étaient déjà pleins, ils ne le faisaient pas et se coûtaient à eux-mêmes les boisseaux dont, en fait, la production coûtait le moins. Ils peuvent maintenant y remédier avec confiance car ils savent que notre politique de commercialisation et les installations que nous avons fournies à la Commission du blé garantissent que nous vendrons notre grain sur les marchés mondiaux au maximum de nos capacités de transport, sauf les années où les conditions changent tellement que c'est totalement impossible.

J'espère qu'un jour le député verra le programme de stabilisation sous cet angle et que nous aurons pu le mettre en vigueur d'ici là. Si le volume d'exportation baissait de 200 à 300 millions de boisseaux au-dessous des nouveaux chiffres records, les collègues du député auraient sur la conscience le fait qu'il n'y a pas de programme de stabilisation pour mettre cette année-là dans les poches des agriculteurs des Prairies de 200 à 400 millions de dollars. Je ne doute pas que nous pourrons corriger la situation avant cela mais, dans l'intervalle, le député l'aura sur la conscience.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur le président, si les délibérations du comité vous ont semblé ennuyeuses jusqu'à maintenant, depuis quelques minutes elles sont plus vivantes grâce au ministre de la Justice qui a fait face à mon attaque. Il a répété au comité ce qu'il a dit dans l'Ouest pendant la majeure partie de l'année passée. Voilà le genre de foutaises qu'il débite sans cesse et qui ont causé la défaite de nombreux libéraux parce qu'il ne peut se retenir.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hamilton: Le premier ministre a dit se rendre compte qu'il a commis une grave erreur à cause de son attitude envers l'Ouest. C'est à ce sujet que je tentais de dire au ministre de l'Agriculture de se tenir sur ses gardes. Au ministre de la Justice qui est chargé de la Commission du blé, je réplique en lui disant ce qui a gagné les sièges de l'Ouest. Qu'on me permette de dire que je n'avais rien de son influence, car je me tenais à l'écart dans mon petit coin. Depuis un an, il avait à Saskatoon une équipe qui s'est consacrée à lui obtenir sa grande majorité. Il a cependant accaparé cette majorité et a damé le pion à tous les autres candidats libéraux.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Voilà le vrai genre d'ami!

## Subsides

L'hon. M. Hamilton: J'ai fait allusion plus tôt au ministre de la Justice chargé de la Commission du blé qui a renversé son collègue, M. Olson, l'ancien ministre de l'Agriculture. Celui-ci s'était engagé, au nom du Canada, à une production à plein de grain. Trois mois après, le ministre disait: il y a surplus de grain. On réduisait toutes les emblavures en 1970. Voilà ce que penseront toujours de lui les agriculteurs.

• (2030)

Quant à ces bavardages enfantins au sujet du prix initial, nous savons déjà il y a un an et demi que la Russie éprouvait des difficultés à cause de sa récolte hiémale de blé. A plusieurs reprises, le très honorable député de Prince-Albert a pris la parole à la Chambre et a demandé au ministre responsable de la Commission canadienne du blé s'il entendait hausser le prix du blé pour tirer parti de la demande accrue de blé. La réplique du ministre s'est résumée à ceci: «Les Américains ne hausseront pas leur prix.» Monsieur le président, existe-t-il une loi dans notre pays qui empêche les Canadiens de hausser le prix? Dans toute l'histoire du Parlement, un ministre n'a jamais dit qu'il n'avait pas le droit de décider de l'avenir et des prix de nos produits et qu'il devait aller demander aux responsables de cette politique ridicule de la gestion de l'offre depuis quinze ans: «N'augmenterez-vous pas le prix?»

Croyez-vous que les agriculteurs seront satisfaits de toutes ces données statistiques et de ces chiffres quand leurs entrepôts de grain sont presque vides et que leurs récoltes des cinq ou six dernières années ont été écoulées à perte sur le marché en 1971 et 1972 à un prix inférieur aux frais de production? Leurs greniers sont vides alors que les céréales se vendent \$3 le boisseau et que le ministre siège à la Chambre et dit: «Comme je suis bon garçon.» Monsieur le président, c'est le genre de vendeur qui vend toute les automobiles à moitié prix avant que le patron ne revienne. Dans ce cas-ci, le patron est l'électeur, et il se débarrassera des libéraux.

En ce qui concerne le prix initial, notre parti s'est réuni à Saskatoon en juin dernier. Nous avons demandé au parti de se résigner à la hausse des prix et d'en informer les agriculteurs tout en leur donnant un peu d'espoir. Nous avons dit qu'il fallait rehausser les prix initiaux dans le cas des trois catégories principales. De fait, nous l'avons annoncé officiellement au début de la campagne électorale. Ensuite, le ministre a eu horriblement peur de perdre une voix dans Saskatoon-Humboldt, et il a fini par relever les prix de base du montant exact que nous avions proposé. Monsieur l'Orateur, cela ne donne pas un cent de plus à l'agriculteur. Simplement, il reçoit l'argent un peu plus tôt.

Mais j'en viens maintenant à la question principale et au problème qui nous oppose vraiment le ministre et moi. Au cours de la campagne, monsieur l'Orateur, je ne me suis pas contenté d'approuver l'augmentation des prix de base mais j'ai demandé que le prix soit fixé à \$2 à Thunder Bay, et j'ai ajouté que ce ne serait pas difficile puisque les prix atteindraient \$2.50 pour Noël. Je me suis trompé. Ils ont atteint presque \$3. Mais il faut donner un peu d'espoir aux agriculteurs lorsqu'ils n'ont plus un sou en poche, surtout après quatre années d'un gouvernement dirigé à la manière du ministre de la Justice. Bien avant que le prix ne dépasse \$1.75, niveau auquel le ministre le maintenait, j'avais dit qu'il devait être de \$2. Je ne reviendrai pas sur ce gâchis. Mais je rappelle que de 1953 à 1957 dans l'ouest du Canada, nous avons eu des excédents de blé. Le gouvernement a ensuite changé et en 1961 et en 1962 nous